



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réouverture des gares de Cestas en Gironde

Question orale n° 328

Texte de la question

M. Frédéric Zgainski appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le sujet de la réouverture des gares de Toctoucau et de Pierroton, situées à Cestas en Gironde. Il souhaite porter à sa connaissance son souhait que ces gares rouvrent afin de desservir plusieurs communes, dont Pessac, Cestas et les villes de la communauté de commune Jalles Eau de Bourde. Sa demande s'inscrit dans le cadre du projet de RER métropolitain actuellement en cours d'élaboration ainsi que du plan d'investissement ferroviaire annoncé par Mme la Première ministre. Les entreprises présentes sur ces lieux d'activités, ainsi que la population locale, font part aux élus locaux des grands bénéfices économiques et écologiques qui seraient induits par cette réouverture. Sur le plan économique, ces zones sont devenues de grands bassins d'emplois, accueillant des dizaines de grandes entreprises, malheureusement inaccessibles par les transports en commun. Les possibilités de recrutement sont alors limitées aux seuls détenteurs du permis B, excluant ainsi toute une partie de salariés potentiels et freinant le développement économique. De même, l'utilisation de la voiture comme seul moyen de transport génère de forts trafics routiers, entraînant une hausse des taux de particules fines dans l'air et des gaz à effet de serre. Alors que la réouverture de ces gares de Toctoucau et de Pierroton, fermées seulement depuis 1987 et 2008 respectivement, semble être une priorité afin d'adapter les mobilités au changement climatique, il souhaite connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

RÉOUVERTURE DE GARES À CESTAS

M. le président. La parole est à M. Frédéric Zgainski, pour exposer sa question, n° 328, relative à la réouverture de gares à Cestas.

M. Frédéric Zgainski. Alors que le Président de la République a annoncé vouloir développer dix RER métropolitains sur le sol français et que la Première ministre a lancé un vaste plan d'investissement dans le ferroviaire, je souhaite évoquer la situation de ma ville de Cestas, en Gironde.

Cestas est mal reliée par le train, le mode de déplacement prioritaire étant la voiture. Cela s'explique par la fermeture de deux de ses trois gares : celle de Toctoucau, que la commune partage avec Pessac, et celle de Pierroton, fermées respectivement en 1987 et 2008. Ce manque de transports collectifs propres entraîne de nombreux problèmes, seule la gare de Gazinet restant fonctionnelle.

Sur le plan économique, les quartiers précédemment desservis par ces gares ne sont plus accessibles qu'en voiture. De nombreuses entreprises y sont pourtant présentes, constituant de forts bassins d'emplois. Malheureusement, les possibilités de recrutement sont limitées aux seuls détenteurs du permis B, excluant ainsi toute une partie de salariés potentiels et freinant le développement économique du territoire.

Sur le plan écologique et sanitaire, l'utilisation de la voiture comme seul moyen de transport génère un trafic routier important, engendrant une hausse des taux de particules fines dans l'air et des gaz à effet de serre.

La population locale, les salariés et les dirigeants m'alertent sur ce problème et plaident pour que les deux gares de Toctoucau et de Pierroton, qui n'auraient jamais dû être fermées, rouvrent afin d'améliorer l'offre de mobilité propre, de désengorger le secteur et de favoriser le développement de la zone. La réouverture de ces gares doit être une priorité dans l'optique d'adapter nos mobilités au changement climatique.

Au travers du financement des RER métropolitains, le Gouvernement pourrait-il soutenir et favoriser la réouverture des gares de Cestas ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la ville et du logement.

M. Olivier Klein, *ministre délégué chargé de la ville et du logement*. Le service express régional métropolitain de Bordeaux, que vous évoquez, s'inscrit dans une démarche de développement et d'amélioration des transports urbains décarbonés, en vue d'offrir un meilleur accès aux centres urbains depuis les zones périurbaines. Ces transports du quotidien s'appuient notamment sur des dessertes ferroviaires plus fréquentes, cadencées, et sur des plages horaires élargies, afin de permettre un report modal du véhicule individuel vers les transports collectifs.

La démarche de développement de services express régionaux métropolitains est, vous l'avez souligné, fortement soutenue par l'État. Ce soutien s'est traduit par le cofinancement d'études de conception dans le cadre du plan de relance et se poursuivra dans les prochaines années, en cohérence avec les orientations annoncées par la Première ministre lors de la remise du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI), le 24 février dernier.

La réouverture des haltes de Toctoucau et de Pierroton ne fait pas partie de la feuille de route du projet définie par les acteurs locaux. Je vous invite donc, ainsi que les collectivités intéressées par ces réouvertures, à vous rapprocher des collectivités partenaires, à savoir la région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le département de Gironde, afin d'envisager d'éventuelles études d'opportunité visant à évaluer la pertinence de réouvertures. Il convient de concilier le souci d'assurer un accès le plus simple et le plus large possible à ces nouveaux services et le coût, l'augmentation du temps de trajet et les contraintes techniques qu'ils pourraient induire.

M. le président. La parole est à M. Frédéric Zgainski.

M. Frédéric Zgainski. Je vous remercie, monsieur le ministre délégué, pour cette réponse. Pour compléter ma question, je souhaitais savoir si, à Cestas comme ailleurs en France, le versement des subventions de l'État dans le cadre des projets de RER métropolitains sera conditionné, entre autres, à la réouverture de gares.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Zgainski](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 328

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 avril 2023](#)

Réponse publiée le : 3 mai 2023, page 3993

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 avril 2023](#)